

### Déclaration liminaire de l'administrateur CGT

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Une fois n'est pas coutume mais permettez moi aujourd'hui de me réjouir.

La semaine passée, les résultats des élections au Conseil d'administration d'Agreenium ont placé la CGT largement majoritaire à l'INRA et dans les grandes Écoles. En effet nous totalisons plus de 43% des suffrages exprimés. Dans notre institut nous augmentons de 500 voix notre score comparé au résultat du conseil d'Administration de 2009. Le type de scrutin étant ce qu'il est avec deux collègues ce qui est contraire à la « pratique » INRA, nous n'obtenons qu'un seul élu chez les ITA.

Au delà du résultat, nos collègues ont approuvé majoritairement les positions claires de mon organisation syndicale sur le consortium et je ne reviendrai pas une fois de plus sur l'appréciation négative que nous portons, maintenant largement partagée par nos collègues. Comme pour le scrutin des régionales où le message des électeurs était clairement régional mais porteur aussi d'un désaveu de la politique gouvernementale, le message envoyé à la direction générale et aux ministères de tutelle, donc le gouvernement, ne porte pas que sur le consortium mais bien aussi sur la réorganisation nationale de notre institut. Nos collègues ont affirmé en votant CGT leur scepticisme, voire le rejet de cette réorganisation qu'elle soit technique ou politique. L'évaluation de l'AERES n'y change rien. Nos collègues ne voient rien de bon à ces changements. La culture de projet et la dimension programmatique réduite à 5 ans sur des financements aléatoires sont antinomiques avec un service public de recherche au service de nos concitoyens. Cette victoire, je ne boude pas mon plaisir, constitue un point d'appui supplémentaire dans notre détermination à défendre notre institut et la recherche publique.

J'espère que notre Direction Générale et vous, Madame la Présidente, ne seront pas, comme le Président de la République, sourdes au message que les agents viennent de vous adresser.

Je vous remercie de votre attention.

La Présidente indique qu'elle ne partage pas le constat que nous faisons sur la réorganisation notamment par les débats qui ont lieu lors des assemblées générales dans les centres.

Après l'adoption du procès verbal de la précédente séance, Marion Guillou fait le point sur les questions d'actualité. De ces questions, il ressort principalement au niveau national la mise en place d'ALLENVI "Alimentation, Eau, Climat, Territoires" qui sera une agence d'objectifs et de moyens.

### Évaluation de l'INRA par l'AERES

La Présidente se déclare satisfaite des conclusions et des recommandations de l'agence, les recommandations vont se traduire par les modifications suivantes :

- ✓ Simplification des structures opérationnelles
- ✓ Renforcer la prospective
- ✓ Déploiement du système d'information
- ✓ Améliorer l'évaluation de l'INRA sur son impact économique
- ✓ Création de deux instituts labellisés « Carnot » sur la chimie verte et l'alimentation

✓ Fusion des centres Orléans et Tours

L'administrateur CGT ne se déclare pas surpris que les conclusions de l'AERES soient en accord avec les propositions et les réformes déjà engagées par la DG. L'AERES n'est pas indépendante, c'est une agence gouvernementale qui s'inscrit dans un cadre fixé par le gouvernement.

**Intervention : secrétaire fédéral de la FNAF-CGT - administrateur au CA Inra**

Permettez moi, juste un avis quant à l'AERES, particulièrement au sujet du comité international, qui est doublement disqualifiée, et ceci malgré vos précisions Madame la Présidente lors du dernier Conseil d'Administration.

Elle l'est :

1.- D'abord par la présence de représentants de multinationales et sociétés capitalistes porteurs de notions de gestions imprégnées par cette idéologie basée sur la rentabilité financière au détriment de la population, des salariés, de notre économie.

Ainsi, de quel droit le groupe Nestlé dont on connaît la politique anti-sociale et de casse industrielle en France avec les suppressions d'emplois qu'elle induit, alimentant le chômage et la misère, de quel droit, ce groupe jugerait il l'activité d'un service public d'un institut tel que l'INRA ?

Il en va de même de BONGRAIN qui ferait mieux de s'occuper du développement social dans ses établissements pour le mieux vivre des salariés.

2.- Second aspect, un institut gouvernemental, et l'AERES l'est, ne peut que s'inscrire dans les orientations de la politique du gouvernement français actuel et du Président de la République, et donc prête à caution quant à son indépendance et à sa neutralité. Nous ne sommes pas naïfs ni le peuple français qui vient de désavouer récemment, massivement, toute cette politique anti-sociale de ce gouvernement.

L'évaluation présentée me paraît donc plus que douteuse. Plusieurs questionnements se posent alors, je ne voudrais en retenir que deux thèmes :

1 - La politique internationale de l'INRA doit elle s'inscrire dans la logique actuelle capitaliste dirigée par les Etats Unis qui engendre la famine et la mal nutrition comme le démontrent les rapports de la FAO ? S'inscrivant ainsi dans cette politique de domination et d'utilisation de l'arme alimentaire pour qu'un système impose sa loi mondialement ? Ou, l'INRA doit-il oeuvrer essentiellement tant au développement de notre production agricole française pour nourrir la population tant française qu'internationalement en dehors des règles capitalistiques de gestion et en préconisant un développement en rupture avec ce système ? Et, dans cet objectif, coopérer activement à libérer les pays en développement ces productions agricoles du tout à l'exportation imposées par le colonialisme et le néocolonialisme actuel pour leur permettre de se réapproprier les cultures vivrières visant à l'autosuffisance de leurs populations ?

M. Guillou et M. Commere (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) réaffirment l'indépendance de l'AERES et précise que tous les membres du comité étaient *recommandables*. La Présidente indique au conseil que le centre de Lille pose actuellement un problème et qu'il faudra revoir le dispositif de recherche dans le Nord de la France.

Michel Eddi déclare que si les « grands programmes » font consensus, le problème peut être le mode de financement. L'administrateur CGT déclare que les 3 grands programmes reposent sur des financements aléatoires, d'une durée de 5ans et avec une partie de la dotation globale des unités qui leur sera soustraite. Il demande aux représentants du gouvernement d'abonder les crédits de l'institut pour financer ces programmes.

M. Eddi indique que si ces programmes sont importants le « métabolisme de base » des unités doit évoluer sur ces priorités. Il affirme que l'INRA doit avoir les moyens de sa politique. Les chefs de département piloteront ces grands programmes.

## Proposition de création d'une Délégation à la Prospective et aux Études

Pour l' élu CGT, la DEPE est une conséquence directe des recommandations de l' AERES. Il s' agit d' une réponse directe à l' injonction de l' AERES, sans que cela soit forcé. Conséquences : la DG retire au CSN ses prérogatives de prospective. Donc les personnels élus au CSN n' ont plus leur mot à dire. De plus, dans le texte qui est soumis, il est écrit « La réalisation d' études doit exclure la mise en concurrence déloyale avec le secteur privé ». Nous n' avons rien à respecter en tant que Service Public (intérêts généraux de la population) vis à vis de la concurrence déloyale avec le secteur privé. L' élu CGT insiste sur le fait que le service public doit être garant de l' indépendance de l' expertise.

P. Chemineau (futur chef de la DEPE) précise que la DEPE exercera la prospective à l' interface science société.

## Compte financier 2009 (délibération)

L' élu CGT se demande si la réforme territoriale qui va modifier notablement les finances des collectivités locales ne va pas impacter les ressources de l' institut. M. Guillou déclare qu' elle ne peut répondre à cette question car il s' agit de choix politiques des élus régionaux. L' élu CGT indique que le compte financier permet de voir que le budget social est inférieur au 1% de la masse salariale. F. Chamblain (Directeur du Financement et de l' Administration Générale) répond que ce budget social n' intègre pas le « temps » du personnel de la DRH consacré à ce dossier.

**Le compte financier est adopté à l' unanimité.**

## Compte financier 2009 du CPOV - Comité pour la Protection des Obtentions Végétales

L' élu CGT interpelle avec véhémence le représentant du ministère de l' Agriculture sur les finances du CPOV. Cette agence voit son budget diminuer depuis au moins 5 ans ce qui la met maintenant en péril. Le CPOV est en concurrence avec une agence européenne qui est clairement moins rigoureuse et sans doute moins chère. Maintenant on supprime du personnel pour équilibrer le budget, comme dans les entreprises privées les agents deviennent une variable d' ajustement. Il demande si le ministère de l' Agriculture à l' intention de voir sombrer le CPOV sans rien faire.

La représentante du MAAP s' engage à faire le point sur le CPOV lors du CA de juin.

## Décision modificative N°1 au budget 2010 (délibération)

L' élu CGT note qu' une diminution certes faible de la subvention du MESR (-1,1M€) constitue le fait significatif avec une prévision des recettes des contrats de 5M€ D' un côté on nous présente une certitude et de l' autre une prévision, ce qui rend de fait la DM1 présentable.

**Vote : 6 abstentions CGT, CFDT, CFTC, SUD - le reste pour**

## Décision modificative N°1 CPOV (délibération)

La DM1 consiste à prélever largement sur le fond de roulement pour équilibrer le budget. Voir déclaration précédente.

**Vote : 6 abstentions CGT, CFDT, CFTC, SUD - le reste pour**

## Documentation d'orientation 2010-2014 (présentation par Michèle Marin - Conseillère auprès de M. Guillou)

L' élu CGT note que les 7 priorités de l' institut sont importantes mais que si le modèle économique dominant reste le cadre d' étude, il est à craindre que les réponses que fournira l' institut soient sujettes à caution. L' institut aura-t-il les moyens ou le droit d' être indépendant pour travailler sur ces questions. L' INRA peut-il s' affranchir de ce modèle économique dominant et proposer une alternative.

## Modification de la convention constitutive du GIP ECOFOR (délibération)

Au-delà de la question de la structure GIP en soi, l'élu CGT reprend la position de la CGT au CTP du 18 mars et dénonce le fait que la modification envisagée porte sur l'autorisation de recrutement direct de personnels contractuels par le GIP (au moins une). Les champs d'action du GIP sur le changement climatique font que ses activités ont toutes les chances de se développer dans le proche futur, c'est-à-dire recrute pour cela des personnels non titulaires. C'est une tendance déjà en cours comme on le voit sur le graphique des personnels. L'élu CGT demande aussi que soient précisées les données sur l'évolution du recrutement des CDD par rapport aux détachés.

**Vote : 3 contres CGT, SUD, 1 abstention CFTC**

## Avenant N°1 à la convention constitutive du GIP OST (délibération)

**Vote : 4 abstentions CFTC, SUD, CGT**

## Grand Emprunt (présentation par F.Houiller)

L'INRA pourra concourir sur certains programmes liés au grand emprunt. L'ANR recevra l'argent qui le reversera à un gestionnaire final. Tout n'est pas encore clair...

L'élu CGT indique que la ministre des finances, C.Lagarde, a déclaré sur France Info que l'État a remboursé plus d'1 milliard d'€ à 1.500 contribuables pour les années 2008 et 2009 grâce au bouclier fiscal. On imagine facilement ce que l'institut aurait pu faire d'une partie de cet argent.

## Délégation à la PDG pour engager un marché billetterie supérieur à 5 millions d'Euros (délibération).

**Vote : NPPV CFDT, Abstention 1 CFTC le reste pour**

## Dissolution du GIP IFRAI

La Présidente informe sans vote que le GIP sera dissout. Compte tenu de l'heure tardive il n'y a pas eu débat.

## Eméritat de Michel Caboche délibération

**Vote : NPPV CGT, CFDT, CFTC, SUD**